

Canalisation de CO2 entre les stations de Antoing et de Gibecq



En sa qualité de gestionnaire de l'infrastructure de transport de molécules par canalisation en Belgique, Fluxys s'inscrit pleinement dans les politiques européenne, fédérale et régionale visant à créer et à développer à court terme un réseau de transport de CO2. Le transport de cette molécule vers des cavités souterraines de stockage à long terme en mer du Nord contribuera à atteindre l'objectif d'une économie décarbonée en permettant aux industriels émetteurs de CO2 de réduire ainsi leur impact sur notre environnement. Dans ce contexte, Fluxys étudie la pose d'une nouvelle canalisation souterraine à vocation d'utilité publique près de chez vous.

Personne de contact pour les propriétaires et exploitants endéans les 50 mètres de la pose de la canalisation

De l'étude préliminaire du projet jusqu'à la remise en état des lieux après la pose de la canalisation, les propriétaires et ou exploitants d'un terrain concerné, disposeront de leur propre personne de contact chez Fluxys. Ils pourront ainsi se concerter avec un interlocuteur qui connaît, dès le début, leurs préoccupations et les caractéristiques des parcelles.

Quelques données

- Communes traversées : 6
- Longueur : 44 km
- Diamètre : 60/90 cm
- Haute pression (>16 bars)



shaping together
a bright energy
future

Planning du projet*



- Etude préliminaire du projet, en concertation avec les communes et les administrations concernées : mai 2024 à novembre 2024
- Contacts avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par le projet :
 - Identification des personnes concernées : à partir de décembre 2024
 - Réunion d'information préalable dans le cadre de l'Etude d'Incidence sur l'Environnement : fev -avr 2025
 - Séance d'information publique dans le cadre de la demande d'utilité publique : sept/oct 2025
- Procédures d'autorisation :
 - Déclaration d'utilité publique : demande prévue en décembre 2025
 - Autorisation de transport : demande prévue en février 2026
 - Permis d'urbanisme : demande prévue en février 2026
- Contacts avec les exploitants pour les états des lieux : avant l'ouverture de la piste de travail
- Pose de la canalisation : mars 2027 à octobre 2028 (après obtention des permis)
- Mise en service : novembre 2028

*il s'agit d'un planning indicatif susceptible d'être modifié